

# Esquisse d'une sémantique du créole haïtien et du joul québécois

Maximilien Laroche

Volume 9, Number 1, 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600306ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600306ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

## ISSN

0318-921X (print)

1918-5499 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this note

Laroche, M. (1975). Esquisse d'une sémantique du créole haïtien et du joul québécois. *Voix et images du pays*, 9(1), 239–260.  
<https://doi.org/10.7202/600306ar>

## Esquisse d'une sémantique du créole haïtien et du joual québécois

Doit-on considérer le créole haïtien comme un français qui s'est dégradé dans la bouche des esclaves africains ou peut-on, au contraire, y voir comme le veut Daniel Boukman<sup>1</sup> une arme forgée par ces esclaves pour lutter contre les colons français ? Le créole, si on considère son lexique, est formé, en grande partie, de mots français. Mais ce sont des mots où il se livre à chaque fois une véritable bataille sémantique. Pradel Pompilus, dans son livre *le Français d'Haïti*<sup>2</sup>, ainsi que Marie M. Racine<sup>3</sup>, entre autres, ont étudié ces conflits lexico-sémantiques du créole haïtien. J'ai moi-même proposé quelques analyses en ce sens<sup>4</sup> en montrant, à l'aide de certains mots, que l'entreprise du locuteur créole était une subversion de la langue française dont l'orientation sémantique

- 
1. Daniel Boukman, « le Créole, une arme des esclaves contre les maîtres », *Africasia*, n° 60, lundi 21 février 1972, p. 56-58.
  2. Pradel Pompilus, *la Langue française en haïti*, Paris, Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine, 1961.
  3. Marie M. Racine, « Conflits lexico-sémantique entre le français et le créole », dans *Français et créole dans la Caraïbe*, VI<sup>e</sup> symposium interaméricain de linguistique, CERAG, n° 4, 1971, Fort-de-France.
  4. Maximilien Laroche, *Portrait de l'Haïtien*, Montréal, Editions de Sainte-Marie, 1968.

était retournée quand on considère la dérivation du sens d'un mot comme « nègre » par exemple <sup>5</sup>.

On sait que l'Haïtien utilise, en créole, le mot « nèg » (nègre) pour dire « homme ». Il s'agit, à bien considérer ce fait, d'un renversement de sens, d'une réorientation de ce sens que « nègre » (*niger, nigra, nigrum*) avait déjà depuis le latin et qui faisait dire : *nigra sum sed formosa*. Si on peut désigner par nègre un homme de n'importe quelle couleur, on fait du même coup disparaître de ce mot l'antithèse implicite qu'il contenait (*sed*), la réticence, la diminution que comportait la portée, l'aire de signification du mot. On libère en quelque sorte cette signification de son point de vue restrictif dans l'ordre de l'esthétique, entre autres. On n'a qu'à lire l'étude de Simone Délesalle et Lucette Valensi <sup>6</sup> sur le sens du « mot « nègre » dans les dictionnaires français d'Ancien régime » pour mesurer l'importance de la transformation de sens opérée dans le créole.

Il est possible de se poser les mêmes questions à propos du joul. Doit-on y voir l'exemple d'un français qui s'est dégradé au contact de l'anglais ? En ce cas, on peut parler de créolisation en donnant à ce terme une connotation péjorative ? Peut-on, au contraire, dans ce qu'il est convenu d'appeler « le joul », c'est-à-dire ce niveau du langage québécois, parlé notamment à Montréal, et dont le lexique est formé de mots français, voir l'équivalent d'une arme utilisée par le locuteur québécois pour résister à l'envahissement de l'anglais ? Voir un français qui s'est non pas dégradé au contact de l'anglais mais qui a essayé de sauver l'essentiel de ce qu'autrefois on aurait appelé son génie, mais qu'aujourd'hui on désignerait plus simplement par son symbolisme ?

J'ai déjà, à propos du mot « neurveumagne <sup>7</sup> », essayé de dégager quelques aspects de ce symbolisme. Mais avant même de passer à cette entreprise d'interprétation, ne peut-on dire que c'est le trait le plus frappant d'un mot comme « neurveumagne » mais aussi de « ouatcher », de « guidoune », de « slaquer », de « pitcher » d'être des mots anglais que le

5. Maximilien Laroche, *la Mythologie haïtienne*, (à paraître).

6. Simone Delesalle, Lucette Valensi, « le Mot « nègre » dans les dictionnaires français d'Ancien régime ; histoire et lexicographie », *Langue française*, n° 15, septembre 1972, Larousse, p. 79-104.

7. Maximilien Laroche, « Neurveumagne », *l'Action nationale*, Vol. LXI, n° 6, février 1972, p. 503-511.

locuteur québécois s'est efforcé de prononcer à la française ? Il y a là manifestement une entreprise de récupération parallèle à celle que sur le plan visuel un écrivain comme Ferron a menée en écrivant « ouonederfoule, mitaine, nouillorque » et même en métamorphosant ses personnages de Scott en Sicotte.

Cette sémantique du créole haïtien et du joual québécois dont je propose ici une esquisse voudrait réunir ce que Oswald Ducrot sépare en sémantique paradigmatique et en sémantique syntagmatique<sup>8</sup>. Car l'objection que je voudrais faire à la proposition de Ducrot de construire un modèle du langage comme une « machine cartésienne » c'est que ni le joual ni le créole ne sont des machines cartésiennes. L'on a assez souligné le fait que le français québécois, pour avoir échappé à la stabilisation du langage opérée en France par Malherbe, les salons, l'Académie et tous les puristes du XVII<sup>e</sup> siècle, a gardé un caractère populaire que ne possède pas toujours la langue bourgeoise que les écrivains français utilisent. De plus, le contexte aussi bien géographique que politique dans lequel ce français québécois vit, en plus ou moins bon ménage avec l'anglais, l'empêche davantage encore de posséder ce caractère de « machine cartésienne » que Ducrot voudrait trouver dans le langage.

Quant au créole haïtien, langue dont le lexique est français mais dont la syntaxe ne l'est pas ; langue parlée et qui n'est presque pas écrite, l'on aurait à tout le moins quelques difficultés à vouloir le faire rentrer dans un cadre trop cartésien.

Il faut plutôt, me semble-t-il, les considérer comme des machines symboliques. Le mot y est figure, c'est-à-dire sens mais par le biais d'un rapport qui est syntaxe. Ce que Ducrot sépare en comparant linguistique et en comparant rhétorique ne sont pas distincts, comme nous allons le voir par l'exemple des mots « guidoune » et « bogota ».

#### I *Sur le sens du mot « guidoune »*

Le dictionnaire *Bélisle* donne, pour le mot « guidoune », les sens suivants : « Femme de mœurs légère, prostituée ». Sens auquel colle tout

8. Oswald Ducrot, la Description sémantique en linguistique, *Journal de Psychologie normale et pathologique*, n° 1-2, janvier-juin 1973, p. 115-133.

à fait, dans *les Belles-Sœurs*, l'apostrophe de Rose Ouimet à Pierrette Guérin : « Reste donc dans ton monde pis laisse-nous donc tranquilles ! Maudite guidoune<sup>9</sup> ! ».

Mais ce sens ne renseigne pas vraiment sur le mot, du moins ne nous donne qu'une approximation de la signification globale du mot. Il faut, au-delà du *Bélisle*, remonter au *Littré* et au *Concise Oxford Dictionary*. Car d'une part l'on ne peut dire que le mot « guidon » soit bien fréquent dans le français contemporain. Et pour cause. Le petit *Littré* de l'édition 10-18 nous dit à propos de ce mot : « Autrefois, l'étendard d'une compagnie de gendarmerie ou grosse cavalerie. Officier qui portait cet étendard. Petit drapeau qui sert dans l'alignement. Bannière d'une confrérie ». Le mot « guidon » serait donc un mot français mais tombé en désuétude à l'époque de *Littré*, parce que désignant une certaine réalité, l'étendard de cavalerie, qui était en voie de disparition et qui l'est davantage encore à l'époque de l'armée mécanisée d'aujourd'hui.

Le *Concise Oxford Dictionary* ne semble pas, pour un sens identique à celui que nous donne *Littré*, relever cet aspect archaïque du mot, comme le fait le lexicologue français. « Guidon » qu'il nous dit venir de l'italien « guidone », est défini comme : *pennant narrowing to point at free end used as standard of dragoons*. Et à propos de « pennant » qui est caractérisé comme un mot du vocabulaire marin, il est dit : *pennon, compromise between pendant and pennon*. Ce qui nous fait boucler la boucle puisqu'à « pennon » il est dit : *long narrow flag, triangular or swallow-tailed, especially as military ensign of lancer regiments : long pointed streamer of ship, flag*.

Du français à l'anglais, en remontant à l'italien, nous ne sortons pas d'un sens du mot « guidon » qui en fait une lance servant de porte-étendard à des soldats. Est-ce parce que les Britanniques, fidèles conservateurs des traditions de toute sorte, ont plus longtemps gardé leurs dragons ou leurs lanciers pour s'en servir au Bengale (lanciers du Bengale) ou pour les festivités royales qu'ils ne relèvent pas dans le mot ce côté démodé que constate *Littré* ? Cela est bien difficile à dire. L'on peut en tout cas penser qu'un mot ne peut être considéré comme archaïque

9. Michel Tremblay, *les Belles-Sœurs*, Montréal, Leméac, 1972, p. 100.

qu'à partir du moment où la chose désignée n'est plus en usage. Or il pourrait sembler, à première vue, que l'utilité de la chose « guidon » ne fait pas de doute pour le lexicologue anglais puisqu'il ne juge pas à propos de noter que ce mot était utilisé autrefois.

Dans l'ordre de la comparaison des définitions française et anglaise du mot « guidon » l'on peut remarquer une autre particularité qui est peut-être tout simplement le prolongement de l'attitude respective des deux auteurs de dictionnaire à l'égard du mot « guidon ». Si *Littré* donne pour ce mot une première définition qu'il qualifie d'archaïque, il donne une deuxième définition qu'il considère peut-être comme moderne puisqu'il n'y ajoute aucun commentaire. Pourtant il y a un passage du plan dénotatif au plan connotatif. « Guidon » désignant non plus l'étendard d'un soldat mais ce soldat lui-même, (officier qui portait cet étendard) est figuré. Or sans exclusion à priori cet usage figuré, les définitions anglaises n'en font pas mention. Le mot « guidon » en plus d'être un mot d'usage courant, désignerait donc principalement un objet réel.

Le *Bélisle*, sur ce point, rejoindrait le *Littré*, puisque là aussi « guidonne » est figure. Ce mot ne serait même que figure puisqu'il désignerait une personne, comme le mot français, mais seulement cela, sans le sens archaïque que peut avoir le mot français. De plus, et ceci est capital, d'une personne de sexe masculin que désigne le mot français, nous passons dans le joul québécois, à une personne de sexe féminin dont le statut moral est de toute évidence très mal considéré.

Par quelles péripéties le mot « guidonne » est-il passé de sa prononciation française de « guidon » à sa prononciation québécoise de « guidonne » et surtout du sens commun de « lance servant de porte-étendard à des militaires » à ce sens particulier de « femme de mœurs légères, prostituée » ? Je dis péripéties, car il s'agit en quelque sorte d'une véritable histoire dramatique où il faut voir, entre le mot français et le mot joul, une médiation de l'anglais.

Pour illustrer ce que j'entends ici par péripéties et histoire dramatique, et avant d'examiner les déviations de sens qui ont mené « guidon » à « guidonne » par « guidoon », je voudrais citer l'exemple du mot « coignée » que Jean Paris donne comme un échantillon des ambiguïtés homo-

nymiques du langage de Rabelais. Voici l'histoire de Couillatris qui est racontée dans le prologue du *Quart livre* :

« De son temps, estoit un pauvre villageois natif de Gravot, nommé Couillatris, abatteur et fendeur de bois, et, en cestuy bas estat, guaingant cahin caha sa paouvre vie. Advint qu'il perdit sa coingnée. Qui feut bien fashé et marry ? Ce fut il : car de sa coingnée dépendoit son bien et sa vie. » Dans cet « estrif », le melheureux va obséder le ciel de ses supplications : « Ma coingnée, ma coingnée ; rien plus, ô Jupiter, que ma coingnée ou deniers pour en achapter une aultre ! Helas ! ma pauvre coingnée ! » [...] « Quel diable, demanda Jupiter, est là bas qui hurle si horrificquement ? » Après un intermède accroissant le suspens, « Mercure regarda par la trappe des Cieulx... et veoid que c'est Couillatris qui demande sa coingnée perdue, et en faict le rapport au conseil ». Jupiter s'emporte : il a d'autres soucis avec Perses et Turcs, Tartares et Moscovites, etc. sans parler de la Sorbonne : « Ça, ça, que ceste coingnée soit rendue. Qu'il n'en soit plus parlé » et que les dieux retournent à leurs affaires ! Mais Priape fait observer que « ceste diction, coingnée, est equivocque à plusieurs choses. Elle signifie un certain instrument par le service duquel est fendu et couppe boys. Signifie aussi (au moins jadis signifioit) la femelle bien à point et souvent gimbretiletolletée. Et veidz que tout bon compaignon appeloit sa guarse fille de joye : ma coingnée... Ores seroit à sçavoir quelle espece de coingnée demande ce criart de Couillatris<sup>10</sup> ».

Le mot « cognée », du sens de hache à celui de femme, est donc passé d'un sens propre à un sens figuré. L'intermédiaire dans ce glissement du sens est l'homme qui tient la cognée dans ses mains puis la femme dans ses bras. Le glissement ou plutôt la transformation de sens correspond donc à une véritable action dramatique.

Pour le mot « guidoune » il s'est passé quelque chose d'analogue, à la seule différence, qui est de taille, qu'entre deux prononciations : la française et la québécoise, d'un mot dont le sens dénotatif était assez généralement accepté, il s'est interposé la prononciation anglaise. Entre la cognée (hache) et la cognée (femme) il n'y avait pas d'intermédiaire

10. Jean Paris, *Rabelais au futur*, Paris, Seuil, 1970, p. 27.

non francophone. L'homme manieur de cognée ou embrasseur de femme demeurerait le même. Entre « guidon » et « guidoune », il y a « guidoon ». Or cette dernière prononciation n'est pas un phénomène simplement phonologique mais aussi militaire, politique, économique et social.

C'est par là que peut d'ailleurs s'expliquer non seulement l'infléchissement de son, mais aussi celui du sens du mot. Du militaire, l'homme qui porte un étendard, le pénis pour ne pas le nommer, nous passons à une femme, la prostituée, celle qui consent à des amours vénales. L'image du « guidon », par ce glissement, passe du sujet porteur du guidon, à l'objet qui reçoit le guidon, la lance, l'arme de l'assaillant. Et cet objet, la femme, ne peut recevoir le nom de guidon, nouvelle prononciation « guidoune », que par une subjectification qui fait persister le son, le point de vue sur l'arme, même si l'on passe à celui contre qui l'arme est utilisée. Car le côté péjoratif qui est indissociable du mot « guidoune » est un commentaire indirect sur ce changement d'un sujet en objet.

Autrement dit du « guidon » à la « guidoune », il y a une situation qui persiste, c'est la prédominance du point de vue qui était celui du porteur de « guidon ». Celui-ci en effet de par sa fonction même, ne peut penser qu'à lancer son guidon. Et que l'objet harponné se dénomme guidon ou « guidoune » est une annexion qui est dans la logique de sa fonction. Mais qu'une telle annexion ne soit plus naturelle, neutre, sinon positive comme dans « cognée » mais devienne négative, voilà qui en dit long sur le sens global et nouveau que prend le mot. Une situation qui persiste est donc à la fois acceptée, tolérée mais critiquée, dépréciée et méprisée.

De ce qui vient d'être avancé, il suffirait, pour en vérifier la justesse, de se référer à une symbolique collective d'ici. Mais deux exemples d'un ordre moins vaste me serviront plutôt à appuyer ce qui vient d'être écrit. Dans *le Salut de l'Irlande*, Jacques Ferron a forgé un néologisme à partir de « guidoune ». Il s'agit de « hand-guidoune » qui désigne dans le roman de Ferron, la maîtresse d'un personnage du roman. Ce nom composé qui sert ainsi à désigner l'appropriation exclusive des « charmes » (pour parler en termes choisis), d'une jeune personne du beau sexe, relève par sa composition même d'une logique grammaticale sinon bizarre du moins hybride. Le préfixe « hand » n'est utilisé qu'en anglais pour servir à ajouter



à un mot soit une nuance de possession, ou lui donner le caractère d'un diminutif plus ou moins affectueux. Songeons à « handmaid », « handbag », « handbook ».

Pour le Québécois, dont le bilinguisme est d'abord le fait d'avoir une oreille double, la faculté d'entendre à la fois l'anglais et le français, le pouvoir de saisir dans le mot français le sens anglais ou *vice versa*, la formation du mot « hand-guidoune » révèle d'abord la nette assimilation du mot « guidoune » au plan sonore de « hand », c'est-à-dire leur commune consonnance anglaise. L'on ne saurait songer à des mots comme « hand-parisien », « hand-trombone ». Il s'agit donc d'une parenté sonore, réalité sémantique déjà, que vient préciser l'usage particulier qui est fait du mot. Ce qui nous renvoie à une véritable dramatisation des choses, à travers le sens que le mot donne aux choses. Ainsi l'on sait que dans le roman de Ferron, l'intrigue met en scène des personnages d'Irlandais (d'anglophones) dont certains s'enquébécoisent au point de devenir felquistes. « Hand-guidoune », néologisme ferronien, désigne l'extrême pointe d'une anglicisation du mot « guidon ».

L'on peut dès lors revenir au texte de Michel Tremblay qui se tient plus au ras des réalités quotidiennes que le rêve de Ferron. À travers le mot « guidoune », que désignent les belles-sœurs ? La situation de Pierrette Guérin qui a été changée de petite fille modèle en prostituée par le maudit Johnny. Ce maudit Johnny est un personnage qui se hausse dans le théâtre de Tremblay à la stature de l'archétype puisqu'on le retrouve dans d'autres pièces dans le même rôle méphistophélique. Les trois sœurs, la collectivité en somme, d'une seule voix conjurent ce maudit Johnny comme un diable qu'on voudrait chasser ! « Le maudit Johnny ! Un vrai démon sorti de l'enfer ! C'est de sa faute si est devenue comme a l'est astheur ! Maudit Johnny ! Maudit Johnny <sup>11</sup> ! ».

Le mot « guidoune » nous apparaît ainsi comme l'espace d'une transformation des mots autant que des choses. Et nous nous apercevons que la problématique du mot « guidoune », bien loin de se circonscrire au mot proprement dit, se retrouve dans les choses et dans les synonymes qui sont utilisés en lieu et place de « guidoune ». Ainsi Nelligan n'a ja-

11. Michel Tremblay, *les Belles-Sœurs*, p. 69.

mais, que je sache, utilisé le mot « guidoune ». Il a par contre regretté d'être né, déplorant dans sa venue au monde le phénomène qui a fait perdre à sa mère sa beauté de jeune fille. Il a souhaité mourir pour cela. Serait-ce parce que au fond, il n'avait pas su trouver, comme le fera Ferron plus tard, le moyen de changer un Irlandais (ou son fils) en felquiste ?

Ces exemples, pourra-t-on penser, sont par trop littéraires. Mais l'expression « les mots de la tribu » prend ici sa pleine signification. Un écrivain, dans son discours personnel, ne fait que proposer une variante au discours de sa collectivité. Et de la « guidoune » de Michel Tremblay à la mère évoquée par Nelligan, des prostituées que représente parfois Marcel Dubé à « l'adorable femme des neiges » que chante Roland Giguère, il y a des variantes personnelles sur des coordonnées sémantiques que nous retrouvons dans le mot « guidoune ». Il s'agit au fond de situer le sens à l'intérieur de la signification selon une perspective que P. Charaudeau a exposée à propos du discours du récit, mais qui vaut tout aussi bien pour ce discours de la figure que nous pouvons reconstituer par l'analyse sémantique du mot :

Sur quoi repose la signification ?

Sur la façon dont le « je » se situe par rapport au « tu » et au monde (le il) à travers son discours.

En effet, la spécificité d'un discours n'est jugée comme telle que par rapport aux différents « tu » et non au « je » lui-même. C'est qu'en effet le « je » produit son discours en fonction de ce qu'il croit savoir du « tu ». Plus généralement en fonction de ce qu'il croit savoir du « tu » et du « il ». Et comment saisit-il le « tu » et le « il », si ce n'est à travers d'autres discours précédemment produits <sup>12</sup> ?

Au Québec et en Haïti, le sens nous est donné par la signification parce que le sens n'est pas objectivé ni stabilisé. Il faut passer par la sémiologie pour arriver à la sémantique. De cela des linguistes comme Émile Benveniste <sup>13</sup> commencent à se persuader.

12. P. Charaudeau, « Sens et signification », *Cahiers de lexicologie* n° 20, Paris, Didier-Larousse, 1972, II, Vol. 21, p. 9-21.

13. Émile Benveniste, « Sémiologie de la langue », *Semiotica* I, i et 2, p. 1-12, et 127-135, La Haye, Mouton, 1969.

En désignant Pierrette Guérin comme une « guidoune », il est même ajouté « maudite » (maudite guidoune). Les belles-sœurs produisent un discours collectif, où leur « je » et le « tu » de Pierrette sont confrontés au « il », représenté par Johnny également qualifié de maudit. Et l'on peut considérer que la signification du mot tient dans cette malédiction que Johnny a communiquée à Pierrette. S'il y a un sens particulier attaché au mot « guidoune » chez Tremblay, c'est dans le fait qu'il nous montre, comme en aparté, l'effort que fait Pierrette pour se débarrasser de cette malédiction, en donnant le change auprès des jeunes qui l'admirent ou en s'efforçant de regagner les bonnes grâces de Germaine Lauzon. La valeur sémantique du mot « guidoune » est donc dans ce dialogue des sens, à l'intérieur du mot.

Le langage figuré des écrivains n'est que variation sur des mots qui sont déjà figure, comme on peut le voir avec le mot « guidoune ». Celui-ci découpe, dans l'espace du mot « guidon », une aire de sens qu'il se donne pour domaine propre en prolongeant la perspective de « guidon ». Il s'agit donc d'une figure par déplacement, d'une métonymie alors que dans le mot créole « bogota » que nous examinerons tantôt, il faudra plutôt parler de substitution et donc de synecdoque. La « guidoune » est ainsi dénommée à cause du « guidon ». Elle est un effet du « guidon ». Pourtant cet effet est dénommé d'après la cause. On prend donc la cause pour l'effet. Tel ne sera pas le cas dans « bogota » où ce sera plutôt l'apparence qui servira à désigner la réalité.

### II *Sur le sens du mot créole « bogota »*

En espagnol le mot « Bogota » désigne la capitale de la république de Colombie. C'est le sens commun du mot. Mais en Haïti, le mot créole « bogota » signifie « vieille voiture, bazou ». Par quelle singulière métamorphose le mot « bogota », dont le sens original est bien de désigner la première ville colombienne, a-t-il pu servir à dénommer des automobiles bonnes pour la ferraille ou la casse ?

Il faudrait d'abord faire un peu d'histoire des mœurs. À l'époque de l'occupation américaine d'Haïti par les *marines* des U.S.A., certains promoteurs d'un type très particulier découvrirent le moyen d'établir un commerce fort lucratif en important des prostituées d'origine hispano-améri-

caine qui vinrent peupler les bordels des grandes villes d'Haïti. Venant de la République dominicaine, mais aussi de Cuba, et même de plus loin, dans le bassin des Caraïbes, du Venezuela, de la Colombie, ces « immigrantes » contribuèrent, sur le plan linguistique à tout le moins, à enrichir le lexique créole d'un certain nombre de mots espagnols.

Cet apport hispanique au créole s'insérait d'ailleurs dans une longue tradition qui remonte à la période coloniale d'Haïti et, qui pour des raisons historiques, politiques ou économiques ou « morales » (sens de mœurs), s'est maintenue de manière continue jusqu'à nos jours. Haïti a d'abord été possession espagnole sous le nom d'Hispaniola, et quand, par suite de la conquête française, la partie occidentale de l'île prit le nom de Saint-Domingue, la rivalité entre l'Espagne et la France provoqua, sous la forme d'invasion réciproque des territoires possédés par l'une et l'autre puissance, des contacts constants entre les populations de langue française et espagnole. Ainsi, profitant des bouleversements révolutionnaires qui paralysaient le gouvernement métropolitain, en France, l'Espagne attira sous sa bannière les esclaves révoltés et occupa une bonne partie du territoire de Saint-Domingue. L'Angleterre en fit de même pour certaines régions côtières. Mais Toussaint Louverture d'abord, en principe au nom de la France, puis Dessalines, Boyer et Soulouque, au nom de la nouvelle république indépendante d'Haïti, envahirent et tentèrent d'occuper la partie orientale et de langue espagnole de l'île d'Haïti. Cela provoqua un contact de populations qui s'est d'ailleurs poursuivi jusqu'à nos jours notamment par l'émigration de travailleurs haïtiens en République dominicaine.

Il y eut aussi une émigration haïtienne à Cuba, non seulement à l'époque de la grande dépression économique, comme l'ont raconté Maurice Casséus et Jacques Roumain, mais bien avant. La révolte des esclaves haïtiens provoqua la fuite des colons et de certains de leurs esclaves qui se réfugièrent à Cuba. Alejo Carpentier a montré, dans son livre sur la musique à Cuba, ce que la musique cubaine doit à cet apport haïtien. Et tout récemment encore, l'écrivain cubain Roberto Retamar rappelait dans quelle mesure l'essor économique dont Cuba fut le théâtre au XIX<sup>e</sup> siècle devait être lié à la révolution haïtienne. L'indépendance haïtienne, en mettant fin à l'esclavage et par voie de conséquence au profit

qu'en tiraient les colons français, à Saint-Domingue, fit de Cuba le substitut de Saint-Domingue. Par l'esclavage qui se maintint à Cuba jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, dans des conditions encore plus dures que dans l'enfer saint-dominguais, l'industrie sucrière cubaine put prendre l'essor qu'on a connu et combler le manque à gagner pour les puissances colonialistes causé par la perte d'Haïti.

Le roman de Maurice Casseus, *Viejo*, et celui de Jacques Roumain, *Gouverneurs de la rosée*, ont évoqué ces rapports entre Haïti et Cuba pour cette période récente qui peut être fixée autour des années trente et quarante. Jacques Alexis, dans *Compère général soleil* a traité de l'émigration des travailleurs haïtiens en République dominicaine. Mais dans *l'Espace d'un cillement*, il a évoqué cet autre aspect des contacts entre Haïti et l'Hispano-Amérique ; la présence dans certaines maisons closes, de ces pensionnaires exotiques originaires de toute la Caraïbe espagnole : Dominicanie, Porto-Rico, Cuba, Vénézuéla, Colombie.

Ce contact des hommes est à l'origine d'un contact des langues. Et nombre de mots créoles : carretel (*carretera*), manchète (*machete*), tchoule (*chulo*), macho (*macho* espagnol), konyin (*cono*) sont des apports espagnols. L'on remarquera dans les derniers exemples cités, le caractère érotique de certains de ces mots. Il est lié au type de contacts récents dont je parlais et que décrit le roman d'Alexis, *l'Espace d'un cillement*. Le mot « bogota » doit donc être replacé dans ce contexte. Et c'est en tenant compte à la fois de cette aire historique et sociologique qui a préparé l'élection du mot en même temps que de certaines orientations propres au langage créole que l'on peut arriver à circonscrire le champ sémantique du mot « bogota ».

Il faut savoir en effet que la philosophie haïtienne postule la vie comme mouvement, voyage. Dans ce pays, réputé avec tous ceux de sa zone climatique pour être le paradis de la *dolce farniente*, aussi paradoxal que cela puisse sembler, la vie est essentiellement mobilité. Et pour nous en tenir à ce domaine sémantique où nous voulons situer le mot « bogota », en voici deux exemples. Dans son livre *Grains de bambou* qui est un recueil de poèmes et de blagues, strictement pour adultes, écrits en un langage mixte, mi-créole mi-français, mais où le français lui-même, est une transposition à peine voilée du créole, Jean M. Fourcand commence

comme suit l'histoire de Valembroun, pauvre diable obligé de se chercher un élixir de jeunesse :

Valembroun entrait déjà en âge quand il se décida à épouser Mouette, une brunette fringante et très en forme. Mais sachant *qu'il n'était plus là... qu'il avait voyagé...* et qu'il voulait être très en forme pour le grand soir...

Je ne sais ce que penseront certains grammairiens de ces « très en forme » qu'emploie Fourcand, mais je voudrais m'arrêter à « n'était plus là », et « avait voyagé ». M'arrêter à eux pour continuer avec « monter au Môle », parce que « m'la » (être là) et à la forme négative « n'être pas là », « n'être plus là », voyager » ainsi que « monter au Môle » sont des expressions apparentées pour désigner une même condition, celle de l'homme qui a perdu sa virilité.

Par l'expression « être là » (*m'la*), « n'être plus là » (*m'ché pa la*) le créole nous révèle qu'on peut être là sans être là, demeurer sur place tout en étant parti (avoir voyagé). Perdre ses capacités sexuelles fait d'un homme qui est là devant nous quelqu'un qui « a voyagé », qui n'est plus en lui-même.

Cette paradoxale vision du voyage dans l'immobilité trouve sa contrepartie dans celle de l'immobilité dans le voyage. « Monter au Môle » signifie également, en créole, perdre sa virilité. Et pourtant cela est rendu par une expression qui traduit l'effort, la difficulté, l'ascension.

Le Môle dont il est ici question est le Môle Saint-Nicolas, la pointe la plus avancée vers le nord de la république d'Haïti, celle qui rapproche le plus Haïti et Cuba qui ne sont séparées que par le canal du Vent. Cette extrême pointe géographique d'Haïti est une des régions les plus chargées de sens historique. Christophe Colomb, on le sait, à son premier voyage en Amérique, découvrit Haïti en touchant d'abord le Môle Saint-Nicolas, car il arrivait de Guanahani (Les Bahamas) et de Cuba. Par la suite, après l'indépendance d'Haïti, le Môle Saint-Nicolas fut le théâtre d'une des plus féroces batailles que livrèrent les troupes du roi Christophe et celles de Pétion, son adversaire. À cette occasion s'illustra le général Lamarre qui connut une mort héroïque après avoir soutenu le siège des troupes de Christophe. Par après, l'on sait qu'au siècle passé, le Môle Saint-Nicolas,

proche de Guantanamo qui n'était pas encore occupé par les États-Unis, fut l'objet de la convoitise des Américains qui pensaient y installer la base militaire de surveillance qu'ils finiront par établir à Cuba. La diplomatie haïtienne eut toutes les difficultés du monde à ne pas céder aux pressions des U.S.A.

Parler du Môle Saint-Nicolas, c'est donc évoquer dans l'imaginaire collectif haïtien un commencement et une fin de toutes choses, le pic, le sommet, l'objectif suprême de tout voyage, de tout effort et de toute résistance. En Haïti, le bout du monde mais aussi le commencement du monde, est au Môle Saint-Nicolas. À ce propos il est révélateur de constater, des Indiens, premiers habitants de l'île, aux Haïtiens d'aujourd'hui, le changement de location du bout du monde. Pour les Indiens, en proie aux attaques des féroces caraïbes en provenance du Nord, le bout du monde était dans la presqu'île du sud. Mais pour les Haïtiens, il est au Môle Saint-Nicolas. Sur la location de la ville au Camp (Lavilokan) qui est une sorte de première étape du ciel vodouesque, le lieu de résidence du grand-maître, Papa Bondié, l'alter ego de Dieu le Père, de la religion chrétienne, voici ce que dit Jean-Baptiste Roumain :

Cette ville mythique s'élève au sommet d'une montagne de Port-de-Paix, dans le département du nord-ouest. Elle a été créée par des membres du haut clergé africain lorsqu'ils débarquèrent à Saint-Domingue au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle constitue un « camp » de ralliement des dieux africains et locaux, un vaste sanctuaire où tout vodou (Iwa) à quelque rite qu'il appartienne peut toujours trouver un autel et recevoir les hommages des fidèles <sup>14</sup>.

La présence du Môle Saint-Nicolas dont la connotation historique et mythique est si prestigieuse peut sembler paradoxale dans cette expression « monter au Môle » dont j'ai dit qu'elle signifiait perdre sa virilité sexuelle. Car cette ascension dont il est question dans « monter au Môle », est dégringolade, descente, chute plutôt. Pourquoi n'a-t-on pas parlé de préférence d'une descente du Môle ? Est-ce pour le simple plaisir rythmique et phonique de redoubler ces « m » qui évoquent le grommellement de celui qui tombe dans la mollesse de l'état évoqué ?

14. Jean-Baptiste Romain, *Quelques mœurs et coutumes des pays haïtiens*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'état, 1959, p. 212.

Cette image paradoxale, selon moi, par les moyens phoniques et rythmiques soulignés, met en évidence l'inefficacité d'un effort, et du même coup, évoque le résultat que l'on souhaiterait obtenir mais qui ne pourrait l'être que par suite d'autres efforts.

En somme, qu'il s'agisse de « voyager » ou de « monter au Môle » qui sont déplacements apparents, efforts extérieurs et vains, inefficaces, il s'agit de souligner l'effort plus secret, le voyage autrement plus efficace qui consiste à « être là », à réunir les forces contradictoires de son être dans un équilibre qui est le véritable voyage puisqu'il nous fait harnacher nos énergies, les maintenir en place sous notre contrôle en vue de leur utilisation naturelle. « Être là », ce n'est donc pas ne pas voyager, mais c'est voyager à l'intérieur de soi, soumettre son corps à son esprit. Sinon, on aura beau voyager jusqu'au Môle Saint-Nicolas, ce sera en pure perte de virilité et d'effort.

Le mot « bogota » doit donc être replacé à l'intérieur d'une symbolique de la vie qui est voyage, en Haïti. D'autres exceptions comme « lanmor anba pié » (nous marchons du même pas que la mort), « dèyè morn gin morn » (en arrière d'une montagne il y a toujours une autre montagne), montrent la forme essentiellement progressive du présent dans le créole, et nombre d'autres caractères de la langue créole confirment ce symbolisme du voyage. Il est donc aisé de saisir comment le mot « bogota », sur les lèvres d'une prostituée originaire de cette ville de Colombie, peut en arriver à désigner l'automobile avec laquelle on risque de « rester là », de ne pas « voyager ». Dans le langage créole, l'on se servait en concurrence avec « bogota » du mot cubain « guagua » (camion, autocar, omnibus) pour désigner aussi une vieille automobile poussiéreuse, tousoteuse et bonne pour la ferraille. Et le plaisir des gosses, en Haïti, consistait à taquiner certains propriétaires trop fiers de leurs autos, à crier sur leur passage : « Aoua gouagoua ! » ce qui ne manquait pas d'exciter la rage des dits propriétaires d'automobiles dont le prestige était ainsi jeté à terre. Prestige dont il est inutile de préciser ici qu'il était indispensable à leurs activités de *macho*, de *chulo*, c'est-à-dire de « séducteurs » aussi bien en créole qu'en espagnol.

L'automobile, ce symbole du voyage et de la mobilité, lesquels sont synonymes de vie et d'activité sexuelle, par le terme « bogota » nous



permet de voir par quel déplacement de sens, par quel entrelacement de sens, devrais-je dire plutôt, une vieille auto, en créole, en arrive à être désignée du nom d'une ville d'Amérique latine dont une prostituée est originaire. Cet entrelacement de sens est en soi récit, parce qu'il décrit un trajet du son et du sens qui nous force, de la ville sud-américaine à la voiture circulant dans une rue haïtienne, à faire des détours par l'histoire des mœurs, de la politique et de la religion des Haïtiens, à retracer ainsi les divers épisodes de ce que l'on peut appeler la mythologie haïtienne puisqu'il nous oblige à remonter jusqu'à la symbolique même de la vie haïtienne. Je préfère cependant parler simplement de figure pour désigner ce cheminement du mot « bogota ». Du son espagnol ou colombien, comme on voudra, au sens haïtien, du mot à la chose, il y a un parcours, un dessin, une figure qui est image, l'image du mécanisme par lequel la langue créole investit d'un sens nouveau un mot espagnol.

Du son espagnol « Bogota » au sens haïtien (vieille voiture) du mot à la chose, il y a le passage de ville à auto, d'une communauté humaine à un objet, des hommes à une chose, des êtres animés à un objet inanimé, du mobile à l'immobile. Mais dans une perspective particulière. La mobilité de la ville colombienne et l'immobilité de l'automobile ne sont pas du même ordre. Dans le premier cas il s'agit d'une mobilité résultant de l'effort humain, de l'autre de l'usure d'un objet. Il y a donc, entre les deux plans de la mobilité qui sont ainsi mis en parallèle l'insertion d'une antithèse. Il y a une dissymétrie à l'intérieur du mot qui fait de la mobilité évoquée d'abord et de l'immobilité désignée ensuite par le mot « bogota » la figure d'une litote.

Fontanier définit la litote comme une métalepse et dit de celle-ci :  
 ...consiste à substituer l'expression indirecte à l'expression directe c'est-à-dire à faire entendre une chose par une autre qui la précède, la suit ou l'accompagne, en est un adjoind, une circonstance quelconque, ou enfin s'y rattache ou s'y rapporte de manière à la rappeler aussitôt à l'esprit<sup>15</sup>.

La litote est donc une figure par laquelle le locuteur oblige l'interlocuteur à collaborer avec lui pour établir la communication, le force à compléter ce qu'il vient d'énoncer, puisqu'il parle indirectement pour être entendu

15. Pierre Fontanier, *les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p. 127.

directement, se sert du moins pour dire le plus, parle de biais pour se faire comprendre de face. Or ce détour par la symbolique de la vie comme mobilité, c'est le point extérieur que le locuteur force l'auditeur à rejoindre s'il veut comprendre la liaison qui s'établit à l'intérieur de « bogota » entre ville et vieille auto. Ce point extérieur c'est la philosophie du voyage intérieur, de la vie comme distance intérieure à parcourir que le mot oblige l'auditeur à considérer.

Le mot créole « bogota » est litote. Parler d'une vieille voiture n'est que l'occasion de parler de l'homme. Et la mort d'un objet n'est que prétexte à rappeler l'effort, la mobilité qui est vie. Entre la prostituée flétrie et le bazou, il y a le souvenir et la promesse d'une jeunesse perdue et à retrouver.

De cette façon le sens du mot, de sa référence spatiale (ville colombienne) a glissé vers une référence temporelle (vieillesse-jeunesse). L'espace devient temps. Un temps perçu selon l'optique haïtienne puisque le mot est litote, comme nous venons de le voir, qui ne renvoie à la vieillesse que pour évoquer la jeunesse. Mais l'on pourrait faire la même constatation pour les mots « nèg » et « cayé » où le sens se dégage de l'espace pour accéder à l'ordre du temps. Le spatial devient le signe, la référence qui renvoie au général, à un général qui réconcilie à l'intérieur du mot les segments du temps : vieillesse et jeunesse (bogota), les races humaines (nèg), les classes sociales séparées par leur habitat (cayé).

La structure sonore est donc structure de temps. La répétition des sons est conciliation dans l'ordre de ce qu'Alejo Carpentier appelait la guerre du temps. Cette structure est donc rythme, rythme dialectique de la conscience en qui, par les sons, se réconcilient ainsi les visions du temps. Le langage créole est bien langage symbolique.

### III *De l'idéologie de la langue*

Le mot joual « guidoune » et le mot créole « bogota » nous révèlent un dialogue des langues à l'intérieur du mot. Dialogue du français et de l'anglais à l'intérieur du joual, d'une langue européenne (l'espagnol ou le français) et d'une langue africaine à l'intérieur du créole. Le dialogue est ce par quoi les mots sont figures des choses, rapports des choses, récit et discours sur les choses.

Ce parallèle entre le joul québécois et le créole haïtien met en évidence une double résistance, celle du locuteur africain d'Haïti par rapport au français, celle du locuteur français du Québec par rapport à l'anglais. La langue française ne joue pas le même rôle dans les deux cas. Assaillante dans un cas, elle est l'assiégée dans l'autre. Ses transformations, dans l'un et l'autre cas, sont les indications les plus sûres de l'orientation de cette bataille dont on peut dire qu'elle est l'enjeu puisqu'il s'agit dans l'un ou l'autre cas de savoir si la langue française s'imposera à ce qui peut être considéré comme son adversaire.

Cette divergence fondamentale des rôles que joue le français plutôt que d'empêcher une comparaison entre le créole et le joul, doit pouvoir permettre de mieux saisir « leur véritable nature ».

La discussion contemporaine, et inachevée, entre Portal et Chomsky tend à conclure par la récusation de toute prétention à une « sémantique générale » ; mais aussi par les possibilités de sémantiques régionales, éventuellement jointes <sup>16</sup>...

Sur le plan musical, certains préfèrent dire phonologique, cela permet de comprendre un peu mieux le mode propre du lyrisme, c'est-à-dire de l'expression du « je » collectif que révèlent le joul et le créole haïtien. Au dire de Michel Tremblay, le joul est très lireux :

Le joul est très près de la musique, très lyrique, très lireux, parce qu'on est un peuple très lireux <sup>17</sup>.

Or sur cette propension au « lyrisme », Hubert Aquin a fait des considérations qui donnent à réfléchir :

Il semble que dans toute situation de domination ethnifiante le groupe inférieur soit le plus musical des deux : les Hongrois dont la musicalité était vantée par leurs maîtres. Les Nègres américains, même les Canadiens français qui ont une vocation de tziganes face au groupe supérieur qui se comporte en public sédentaire <sup>18</sup>.

Sur cette question de la musique, il faudrait bien entendu apporter des nuances à l'analyse. Dans le créole les transformations musicales ont

16. Jean-Pierre Faye, *Théorie du récit*, Paris, Hermann, 1972, p. 10.

17. Michel Tremblay, (Entrevue), *Nord*, n° 1, Québec 1971, p. 61.

18. Hubert Aquin, « Profession : écrivain », *Parti pris*, n° 4, janvier 1964 p. 25.

moins porté sur la mélodie du français que sur son rythme. Si le locuteur créole rogne sur les sons des mots français c'est pour y substituer un sens par l'addition d'interjections, d'onomatopées. Moreau de Saint-Méry soulignait déjà, du temps de la colonie française, la propension des esclaves africains à additionner leurs propos d'interjections plus pittoresques les unes que les autres et qui au son du mot ajoutait par là une esquisse de geste. Le locuteur créole transforme le rythme du français pour obtenir une substitution de sens. Ainsi il a été reconnu que « la » qui suit le mot « tab » (table. dans le groupe « tab-la » était un article démonstratif. Mais son rôle et sa signification ne pourront être véritablement éclairés que lorsqu'on pourra le considérer en fonction d'autres déplacements comme celui du complément d'attribution. Gilles Lefebvre faisait remarquer que cet article « la » peut non seulement se trouver à la fin d'un mot mais de toute la phrase et de la sorte c'est une ordonnance globale de la phrase et de la pensée que règle cette position de l'article. Je ne parlerai pas ici d'autres particularités rythmiques du créole que l'on pourra retracer dans la répétition des sons, dans les onomatopées, dans des mots mêmes qui sont ainsi des manières d'allitération ou d'harmonie imitative (*rounou-rounou, tap-tap*) ou encore dans des sentences ou proverbes (*lakataou tèt taou ; toua goulo nan ion goulo*). Particularités rythmiques qui font des mots créoles des mots à signifiants continus, mots-sons et en tant que sons partie déjà de la chose. Donc mots où signifiant et signifié ne sont pas en rapport de rupture mais de liaison ou plutôt de progression.

En faisant porter son travail sur la mélodie, le joual nous révèle qu'il agit sur le sujet ; le créole au contraire, par le rythme, porte son attention sur l'objet. Autrement dit joual et créole sont figures d'un sens que le locuteur veut détourner, faire évoluer, dans le joual, retourner et renverser, dans le créole. Il s'agit, dans le premier cas, de s'ajouter, d'ajouter son « je », son temps propre à celui du sens initial. Et c'est pourquoi le joual maintient le sens du mot anglais, le reprend même à son compte mais en le particularisant, en le nationalisant par une prononciation différente. Le mot « guidoune » est dans le prolongement du sens du mot « guidon » (auparavant *guidone*). De « guidon » anglais, à « guidoune » québécois, il y a une dérivation linéaire du sens. La « guidoune » ne peut être ainsi dénommée que du point de vue du « guidon ».

« Slack » (slaquer), « watch » (ouatcher) en sont des exemples encore plus évidents.

Dans le créole haïtien, à simplement considérer les mots « nèg » ou « bogota », sans songer aux autres transformations rythmiques dont j'ai parlé, on constate qu'il y a renversement, retournement, tourne-en-rond du sens, qui se hausse dans l'échelle des significations avec « nèg », ou qui passe d'un plan à un autre avec « bogota ».

Le mot ainsi considéré est figure, représentation du monde, vision, point de vue, mode du discours que tient le « je » collectif. Et c'est ici qu'il est possible de parler d'une idéologie de la langue. Puisqu'il est évident que les langues ne sont pas créées, c'est-à-dire faites de rien mais engendrées les unes par les autres, modifiées ou transformées les unes par les autres, que c'est du choc des langues, de la lutte des langues que naissent de nouvelles langues ou que se modifie tant soit peu une langue existante. Ces naissances et ces transformations révèlent une attitude particulière de la conscience collective par l'intermédiaire de laquelle se réalisent ces naissances ou ces transformations de langage.

Tran Duc Thao qui cite Marx nous dit :

Le langage qu'il faut comprendre évidemment à la fois comme langage gestuel et langage verbal *c'est la conscience elle-même dans sa réalité « immédiate »*. Plus précisément la conscience est *le langage que le sujet s'adresse à lui-même*, en général sous la forme esquissée du « langage intérieur »<sup>19</sup>.

Le joul québécois, dont le caractère monologué de langage intérieur est bien évident, peut de ce point de vue être tenu pour une idéologie du français québécois par rapport à l'anglais de l'Amérique du Nord tout comme le créole peut être considéré comme une idéologie de l'africain d'Haïti par rapport au français. Car il faut examiner le rapport des langues dans toute sa complexité. Hubert Aquin, dans le texte cité plus haut ajoutait :

La domination d'un groupe humain sur un autre survalorise les forces inoffensives du groupe inférieur : sexe, propension aux arts, talents naturels pour la musique ou la création...

19. Tran Duc Thao, *Recherches sur l'origine du langage et de la conscience*, Paris, Editions sociales, 1973, p. 34.

Ne nous intéressons-nous pas, nous Canadiens français, à l'art esquimaud, et à la mythologie des Amérindiens que nous gardons dans des réserves ? Voilà l'aveugle compensation du dominé : c'est qu'il existe sous lui un groupe qui lui permet de manifester sa domination, sans un soupçon de mauvaise conscience.

Il y aurait ainsi, pour compléter l'étude sémantique esquissée ici, une analyse à faire des termes amérindiens dans le français québécois ou le créole haïtien. Un exemple peut servir à illustrer la nécessité d'un tel examen. Une pièce de Michel Tremblay s'intitule *Johnny Mangano and his Astonishing Dogs*. Or on sait que le mot amérindien « Mingan », au pluriel « minganut », signifie « loup<sup>20</sup> ». Par quel détour le terme amérindien s'est-il anglicisé en Johnny Mangano... (souvenons-nous du maudit Johnny des *Belles-sœurs*) pour passer du sens du loup à celui de chien, et même de chien de cirque, chien dressé, chien de parade, dans le français québécois de la pièce de Tremblay ?

Si l'idéologie est bien « pratique signifiante », « processus de production », « langage, mode comme un autre de vivre, dans le dire et le faire, les rapports sociaux de production<sup>21</sup>, l'on peut commencer à comprendre que ces idéologies que sont le joual québécois et le créole haïtien mettent en cause notre propre idéologie à leur égard. Car la sémantique n'est pas autre chose que la révélation de l'idéologie de la langue.

En effet, il n'existe pas un pur processus de pensée : tout processus de pensée est en même temps un processus sémantique, il est pensée en tant qu'il est littéralement et rigoureusement parole. C'est là la pensée dans sa réalité et son caractère concret<sup>22</sup>...

Avant d'interroger le joual ou le créole il faut d'abord nous interroger nous-mêmes. Pour situer le joual ou le créole, il faut nous situer nous-mêmes dans cette bataille des langues dont le joual et le créole sont des produits.

20. Joseph E. Guinard, O.M.I., *Les noms indiens de mon pays*, Montréal, Rayonnement.

21. Jean-Guy Meunier, « Du symbole et de l'idéologie », dans P. Pagé et R. Legris, *Problèmes d'analyse symbolique*, Montréal, P.U.Q., 1972, p. 25.

22. Galvano Della Volpe, « Discours poétique et discours scientifique », *les lettres nouvelles*, juin-juillet, 1973, p. 131.

Il importe aussi de situer les conditions objectives de cette bataille, et notamment la stratégie (objectif) et les tactiques (moyens utilisés) qui sont en cause. Dans le rapport langues africaines-français, nous avons des langues de tradition orale et une langue écrite. Dans le rapport français-anglais, nous avons en présence deux langues de tradition écrite. Et ces rapports sont loin d'être aussi simples qu'il pourrait sembler car il s'agit déjà, dans le créole, du rapport entre « pays décalés », selon l'expression de Fernand Braudel, et pays industrialisés, dans le joual, d'un rapport moins bien défini pour ne pas dire ambigu.

Le joual et le créole sont des langages, idéologies, liés à des rapports sociaux et la figure que dessinent les mots est la projection du « je » collectif du locuteur joualisant ou créolisant.

MAXIMILIEN LAROCHE

Département des littératures  
Université Laval